

Programme d'Histoire-Géographie et d'Enseignement moral et civique en 3^{ème} Prépa-pro

Le document suivant regroupe l'ensemble des textes relatifs aux programmes d'histoire-géographie-enseignement moral et civique en classe de 3^{ème} Prépa-pro en vigueur à la rentrée 2018.

Histoire et géographie

Cycle des approfondissements (cycle 4)

Au cycle 3, l'enseignement de l'histoire et de la géographie a permis aux élèves d'acquérir une première maîtrise des connaissances, des langages et des méthodes historiques et géographiques. En cycle 4, les compétences travaillées au cycle précédent sont approfondies : se repérer dans le temps, se repérer dans l'espace, raisonner, s'informer dans le monde du numérique, comprendre et analyser un document, pratiquer différents langages en histoire et en géographie, coopérer et mutualiser.

Au cours du cycle 4, les élèves comprennent progressivement comment les disciplines scientifiques que sont l'histoire et la géographie permettent de réfléchir avec précision aux temps et aux espaces des sociétés humaines et d'appréhender des phénomènes sociaux d'une grande diversité. Les thèmes d'enseignement programmés assurent que les élèves découvrent la complexité de l'évolution historique et de l'organisation géographique des groupes humains.

L'enseignement de l'histoire et de la géographie doit être envisagé dans la complémentarité entre les deux disciplines : les équipes de professeurs mettent en œuvre les questions programmées dans l'une et dans l'autre de manière équilibrée, **à parts égales**, en n'hésitant pas à souligner les apports de l'histoire à la géographie et réciproquement. Les enseignants déterminent le volume horaire qu'ils consacrent à chaque thème ou sous-thème en fonction des démarches pédagogiques qu'ils souhaitent mettre en œuvre. Les thèmes, outils et méthodes abordés offrent de nombreuses occasions de travailler avec d'autres disciplines, notamment les sciences de la vie et de la Terre, les mathématiques, le français ou encore les langues vivantes, qui ouvrent sur l'histoire des cultures étrangères ou régionales. Une attention particulière est portée aux liens à construire avec l'enseignement moral et civique, auquel l'enseignement de l'histoire et de la géographie au cycle 4 est étroitement lié, dans la perspective de la maîtrise par les élèves en fin de cycle des objectifs fixés par le domaine 3 du socle commun, « La formation de la personne et du citoyen ». Les équipes de professeurs d'histoire et de géographie puisent également dans les thématiques d'histoire des arts pour nourrir leur enseignement ; la connexion est réalisable à partir de toutes les entrées du programme d'histoire, mais aussi à partir de celles de géographie. Ce travail contribue à rendre les élèves sensibles au statut particulier de l'œuvre d'art. Liée au particulier comme à l'universel, la production artistique leur donne accès aux faits et, plus encore, aux cultures du passé ; cette découverte les aide à relier la production artistique passée à celle d'aujourd'hui. Pour rapprocher ce patrimoine culturel de leur propre culture, les élèves apprennent à identifier les formes, les matériaux et les expressions artistiques, et à les associer à des usages pour leur donner un sens. De nombreuses entrées thématiques et méthodologiques d'histoire et de géographie permettent également de contribuer à l'éducation aux médias et à l'information.

| Compétences travaillées <i>(en italiques : les compétences déjà travaillées en cycle 3 et approfondies en cycle 4)</i> | Domaines du socle |
|--|--------------------------|
| Se repérer dans le temps : construire des repères historiques <ul style="list-style-type: none"> • <i>Situer un fait dans une époque ou une période donnée.</i> • <i>Ordonner des faits les uns par rapport aux autres.</i> • <i>Mettre en relation des faits d'une époque ou d'une période donnée.</i> • <i>Identifier des continuités et des ruptures chronologiques pour s'approprier la périodisation de l'histoire et pratiquer de conscients allers-retours au sein de la chronologie.</i> | 1, 2, 5 |
| Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques <ul style="list-style-type: none"> • <i>Nommer et localiser les grands repères géographiques.</i> • <i>Nommer, localiser et caractériser un lieu dans un espace géographique.</i> • <i>Nommer, localiser et caractériser des espaces plus complexes.</i> • <i>Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres.</i> • <i>Utiliser des représentations analogiques et numériques des espaces à différentes échelles ainsi que différents modes de projection.</i> | 1, 2, 5 |
| Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués <ul style="list-style-type: none"> • <i>Poser des questions, se poser des questions à propos de situations historiques ou/et géographiques.</i> • <i>Construire des hypothèses d'interprétation de phénomènes historiques ou géographiques.</i> • <i>Vérifier des données et des sources.</i> • <i>Justifier une démarche, une interprétation.</i> | 1,2 |
| S'informer dans le monde du numérique <ul style="list-style-type: none"> • <i>Connaître différents systèmes d'information, les utiliser.</i> • <i>Trouver, sélectionner et exploiter des informations.</i> • <i>Utiliser des moteurs de recherche, des dictionnaires et des encyclopédies en ligne, des sites et des réseaux de ressources documentaires, des manuels numériques, des systèmes d'information géographique.</i> • <i>Vérifier l'origine/la source des informations et leur pertinence.</i> • <i>Exercer son esprit critique sur les données numériques, en apprenant à les comparer à celles qu'on peut tirer de documents de divers types.</i> | 1, 2, 3 |
| Analyser et comprendre un document <ul style="list-style-type: none"> • <i>Comprendre le sens général d'un document.</i> • <i>Identifier le document et son point de vue particulier.</i> • <i>Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.</i> • <i>Confronter un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié.</i> • <i>Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.</i> | 1, 2 |
| Pratiquer différents langages en histoire et en géographie <ul style="list-style-type: none"> • <i>Écrire pour construire sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger.</i> • <i>S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger.</i> Connaître les caractéristiques des récits historiques et des descriptions employées en histoire et en géographie, et en réaliser. • <i>Réaliser des productions graphiques et cartographiques.</i> • <i>Réaliser une production audio-visuelle, un diaporama.</i> • <i>S'approprier et utiliser un lexique spécifique en contexte.</i> • <i>S'initier aux techniques d'argumentation.</i> | 1, 2, 5 |
| Coopérer et mutualiser <ul style="list-style-type: none"> • <i>Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.</i> • <i>Adapter son rythme de travail à celui du groupe.</i> • <i>Discuter, expliquer, confronter ses représentations, argumenter pour défendre ses choix.</i> • <i>Négocier une solution commune si une production collective est demandée.</i> • <i>Apprendre à utiliser les outils numériques qui peuvent conduire à des réalisations collectives.</i> | 2, 3 |

Référentiel d'enseignement de l'histoire-géographie-enseignement moral et civique pour les élèves des classes de troisième qui bénéficient de dispositifs particuliers et qui se présentent à la série professionnelle du DNB.

Pour les élèves qui bénéficient de dispositifs particuliers, l'enseignement s'intègre à la cohérence d'ensemble des programmes du cycle 4 et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Le professeur prend ainsi appui sur les acquis des années antérieures en termes de compétences travaillées et de méthodes. Le référentiel d'enseignement en histoire - géographie - enseignement moral et civique, fondé sur les programmes de cycle 4 de collège ([BOEN spécial du 26 novembre 2015](#)), propose un parcours de formation des élèves dans chacune des disciplines et explicite les objectifs d'apprentissage tout en laissant une large initiative au professeur dans le choix des démarches. Il importe cependant de privilégier un enseignement vivant, concret, qui favorise la réflexion tout en suscitant l'intérêt des élèves. L'enseignement de l'histoire-géographie doit être envisagé dans la complémentarité des deux disciplines, à parts égales.

Le professeur veille à mobiliser des repères chronologiques, spatiaux et notionnels acquis dans les classes antérieures. Le référentiel reprend l'ensemble des compétences travaillées depuis la classe de cinquième, l'année de troisième constituant l'aboutissement de ces apprentissages pour la scolarité obligatoire. Il doit permettre également de préparer les élèves à la poursuite d'études dans l'enseignement professionnel. Pour l'histoire et la géographie, ces **compétences** sont :

- se repérer dans le temps : construire des repères historiques ;
- se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques ;
- raisonner, justifier une démarche et les choix effectués ;
- s'informer dans le monde du numérique ;
- analyser et comprendre un document ;
- pratiquer différents langages en histoire et en géographie ;
- coopérer et mutualiser.

Le professeur accorde une attention particulière à la nécessité d'entraîner les élèves à l'expression orale et écrite et à la réalisation de tâches simples en cartographie. En classe de troisième, le travail d'analyse de documents doit aller au-delà du simple prélèvement d'informations. Le professeur doit guider les élèves dans la recherche du sens du document et les initier, autant qu'il est possible, à porter un regard critique sur le document. Le professeur mobilise des démarches variées. Les élèves ont été largement initiés aux démarches inductives (étude de cas en géographie, entrée dans le thème en histoire, mise en situation en enseignement moral et civique). Celles-ci permettent une initiation aux raisonnements géographique et historique. En enseignement moral et civique, elles favorisent le passage du vécu, lié à l'étude d'une situation, aux valeurs et aux règles qui organisent la vie en collectivité, et l'élargissement du particulier à l'universel. Le référentiel invite à poursuivre ces démarches.

Histoire

Cycle 4 : L'enseignement de l'histoire au cycle 3 a permis aux élèves de comprendre que le passé est source de connaissance et objet d'interrogations. Ils en ont perçu l'intérêt et l'attrait à partir de traces matérielles et de documents. Dans le sillage de ces apprentissages, le cycle 4 propose une approche du récit historique qui permet aux élèves **d'enrichir et de préciser leur connaissance du passé** au fil d'une progression chronologique et thématique. Ils peuvent ainsi retrouver, à l'aide de ces repères, ce qui donne aux grandes périodes de l'histoire de l'humanité leurs caractéristiques. Ils comprennent les grandes évolutions comme les tournants et les ruptures d'une histoire à la fois nationale et globale. Ils acquièrent ainsi des éléments éclairant le monde contemporain dans lequel ils vivent et apprennent à situer l'histoire de France dans un contexte plus global.

Une mise en relation avec les thèmes abordés en géographie leur permet de mieux apprécier les rapports mais surtout la distance entre le passé et le présent, elle les aide à mieux se situer dans le temps et à mieux percevoir ce qui fait la spécificité de leur présent. Ils apprennent à mobiliser dans cet apprentissage des savoirs sociaux et familiaux, en complément de ceux qu'ils trouvent dans les manuels et documents scolaires.

Le programme est construit selon **une progression chronologique** à laquelle les élèves ont été préparés au cycle 3. Dans la continuité de ce qui a été étudié en sixième, l'enseignement de l'histoire en cycle 4 permet aux élèves d'avoir abordé en fin de scolarité obligatoire toutes les grandes périodes de l'histoire. Dans ce cadre, les repères de programmation proposent des orientations thématiques, subdivisées en sous-thèmes, que les **professeurs traitent selon les démarches et les orientations historiographiques qu'ils jugent pertinentes**. Ils mettent l'accent sur les principales caractéristiques et les temps forts des sociétés du passé, les transitions entre les époques et les questions utiles à la formation des citoyens.

Toujours en continuité avec le cycle 3, les élèves abordent largement durant le cycle 4 l'histoire de la France, qu'ils découvrent désormais dans sa plus longue durée, sa richesse et sa complexité. Le programme invite les élèves à découvrir l'histoire des rapports des Européens au monde, les connexions entre économies, sociétés et cultures, l'histoire des relations internationales. L'histoire du fait religieux, abordée au cours de l'année de sixième, est complétée et approfondie ; elle permet aux élèves de mieux situer et comprendre les débats actuels. Enfin, une approche globale des faits historiques doit éclairer à parts égales la situation, la condition et l'action des femmes et des hommes à chaque moment historique étudié : c'est donc une histoire mixte qu'il convient d'enseigner. [...]

3^{ème} Prépa-pro : L'ambition du programme est de donner à tous les collégiens et collégiennes une **vision large de l'histoire**. Les professeurs adoptent des démarches pédagogiques adaptées à l'âge des élèves, en recherchant le **juste équilibre entre compétences et connaissances, sans érudition**, et en privilégiant les contenus indispensables à toute réflexion sur le passé. Ils diversifient les situations d'apprentissage, notamment au moyen d'approches interdisciplinaires, afin d'assurer au mieux l'acquisition des connaissances et compétences définies dans le socle commun.

Les élèves des classes de troisième qui bénéficient de dispositifs particuliers poursuivent leur initiation au raisonnement historique et donnent du sens aux situations historiques explorées. Ils approfondissent l'examen et la typologie des sources et apprennent à les interroger en les mettant en relation avec un contexte. Les compétences liées à l'analyse des documents et à la maîtrise des langages écrit et oral demeurent au cœur des pratiques quotidiennes de classe. Ces compétences, qui s'exercent sur des documents du passé, constituent une véritable et rigoureuse initiation à la pratique de l'histoire ; leur exercice vise à susciter aussi chez les élèves le plaisir né de la découverte de ce qu'ont fait et écrit les femmes et les hommes du passé.

Thème 1 - L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

- **Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale ;**
- **La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement ;**
- **La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.**

L'étude permet à l'élève de :

- situer dans le temps et dans l'espace le premier conflit mondial ;
- décrire les conditions de vie des soldats dans les tranchées et les violences subies par les combattants et les civils (génocide arménien) ;
- caractériser l'impact de la Première Guerre mondiale sur les sociétés et sur l'organisation du monde (Paix de Versailles) ;
- situer dans le temps et l'espace la Seconde Guerre mondiale ; identifier la dimension planétaire de ce conflit ;
- décrire quelques aspects de la guerre d'anéantissement ; le processus de l'extermination des Juifs et des Tziganes ;
- décrire la situation de la France pendant le conflit ; caractériser le régime de Vichy ; savoir comment la Résistance militaire et civile s'est organisée en s'appuyant sur quelques exemples.

Repères : Grande Guerre : 1914-1918 ; armistice : 11 novembre 1918 ; Seconde Guerre mondiale 1939-1945 ; l'appel du général de Gaulle : juin 1940 ; régime de Vichy : 1940-1944.

Thème 2 - Le monde depuis 1945

- **Affirmation et mise en œuvre du projet européen ;**
- **Enjeux et conflits dans le monde après 1989.**

L'étude permet à l'élève de :

- identifier un ou deux enjeux de la construction européenne et une étape importante ;
- comprendre l'intérêt de l'intégration de la France dans l'UE à partir d'un exemple concret ;
- citer un exemple de conflit contemporain en le caractérisant dans ses grandes lignes.

Repères : création de l'ONU : 1945 ; traité de Rome : 1957 ; l'Euro : 2002 ; chute du mur de Berlin : 1989.

Thème 3 - Françaises et Français dans une République repensée

- **La Ve République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation**

L'étude, conduite en lien étroit avec l'enseignement moral et civique, permet à l'élève de :

- citer les grands choix politiques du général de Gaulle ;
- caractériser la vie politique française, marquée par l'alternance entre droite et gauche.

Repères : Naissance de la Ve République : 1958 ; élection du Président de la République au suffrage universel direct : 1962 ; première alternance : 1981.

Géographie

Cycle 4 : L'enseignement de la géographie en cycle 3, centré sur la notion « Habiter », a introduit des notions géographiques et initié des démarches qui sont enrichies et approfondies au cycle 4. Les espaces et les territoires dans le cadre de leur aménagement par les sociétés sont questionnés au regard de la durabilité de leur développement et des effets géographiques de la mondialisation contemporaine. Dans cette perspective, il est important de sensibiliser les élèves à la question du développement, qui reste tout à fait essentielle, mais dont les termes sont modifiés par la montée en puissance des problèmes liés au changement global et à la surexploitation de certaines ressources. Les équipes de professeurs peuvent organiser leur progression librement, même s'il est préférable d'aborder en début d'année les thèmes 1 de chaque partie du programme.

Compte tenu de l'ampleur des thèmes abordés, les professeurs doivent faire les choix nécessaires pour que l'initiation des élèves aux questions traitées leur soit accessible. Il s'agit en particulier de privilégier ce qui permet aux élèves de maîtriser progressivement les bases de l'analyse géographique des espaces, de différentes échelles, du lieu au monde, que les sociétés humaines construisent.

La démarche reposant sur l'étude concrète de cas de territoires, contextualisés et replacés à différentes échelles, est particulièrement importante : elle permet aux élèves de mettre en œuvre le raisonnement géographique et d'utiliser des outils et documents variés particulièrement importants (planisphères, cartes, paysages, photographies, SIG, données statistiques, sources écrites, données qualitatives...). Il est également intéressant d'utiliser les représentations et l'expérience géographiques des élèves pour conforter les apprentissages.

Cet enseignement doit aussi être l'occasion de familiariser les élèves avec les notions de base que la géographie utilise pour décrire et analyser les ensembles géographiques de différentes échelles que les sociétés construisent. Certains sujets d'étude peuvent déboucher sur la réalisation de croquis et de schémas qui initient les élèves au langage cartographique. À côté de l'apprentissage des grands principes de la cartographie « classique », on veille à initier les élèves aux principes de la cartographie et de l'imagerie géographique numériques.

Il est important que les élèves soient confrontés durant leur parcours à des exemples et des cas appartenant aux différents grands ensembles territoriaux du monde contemporain. On pourra utiliser les ressources de la réflexion prospective, qui permet, pour tous les thèmes proposés, de poser des questions pertinentes sur les ressources et les contraintes géographiques que des sociétés connaissent et sur les perspectives de développement qu'elles peuvent envisager, et d'engager de nombreuses activités de type projet avec les élèves.

3^{ème} Prépa-pro : L'enseignement de la géographie pour les élèves des classes de troisième qui bénéficient de dispositifs particuliers vise à leur permettre de connaître le pays dans lequel ils vivent et comprendre le contexte européen et mondial dans lequel il est placé. Le programme est donc consacré à l'étude de la France et de l'Union européenne.

Le référentiel propose une entrée par les territoires et leurs habitants. La France est ensuite envisagée comme un espace aménagé, ouvert sur l'Europe et le monde. L'Union européenne et le rôle mondial de la France sont l'objet de la troisième partie.

Le professeur met en œuvre une démarche par études de cas de territoires et initie les élèves au raisonnement géographique. Les études de cas permettent d'identifier les acteurs et leurs stratégies, de décrire les éléments structurant les territoires et d'expliquer les enjeux qui s'y rattachent. Elles sont indissociables d'une mise en perspective à l'échelle nationale ou européenne dont l'objectif est de fixer des repères spatiaux et notionnels. Pour localiser et situer, pour décrire et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication. L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme. La réalisation de croquis simples est intégrée aux démarches d'apprentissage.

Thème 1 - Dynamiques territoriales de la France contemporaine

- **Les aires urbaines, une nouvelle géographie de la France mondialisée ;**
- **Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.**

L'étude permet à l'élève de :

- caractériser, à partir d'une étude de cas, ce qu'est un espace urbain ou un espace rural ;
- décrire la répartition de la population sur le territoire et les mobilités spatiales de cette population ;
- identifier à partir de l'exemple d'un espace de faible densité, ses contraintes et ses atouts ;
- compléter un croquis simple de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques.

Repères : localiser et situer le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère ; placer et nommer les dix premières aires urbaines sur une carte ; les principaux espaces fortement peuplés ; des grands repères physiques : massifs montagneux et forestiers ; grandes vallées et grands fleuves ; domaines bioclimatiques.

Thème 2 - Pourquoi et comment aménager le territoire ?

- **Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.**

L'étude permet à l'élève de :

- décrire les disparités du territoire (métropolitain et ultramarin) ;
- comprendre, à partir d'un exemple d'aménagement local ou régional, la portée de l'aménagement du territoire et les débats qu'il peut susciter ; ces exemples peuvent être choisis dans les territoires ultramarins ;
- compléter un croquis simple de l'organisation du territoire national (métropoles, axes majeurs, ouvertures).

Repères : la région administrative de l'établissement ; les 13 régions métropolitaines ; les grands traits de l'organisation du territoire national ; les territoires ultramarins parmi lesquels les 5 DOM.

Thème 3 - La France et l'Union européenne

- **L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance ;**
- **La France et l'Europe dans le monde.**

L'étude permet à l'élève de :

- caractériser l'Union européenne dans sa géographie ;
- situer l'Union européenne parmi les pôles de puissance mondiaux, à partir de planisphères thématiques ;
- citer quelques aspects de l'intégration de la France dans l'Union européenne ;
- donner quelques exemples concrets d'influence culturelle, économique et géopolitique de la France et de l'Europe dans le monde.

Repères : la carte des membres de l'Union européenne ; les façades maritimes européennes ; l'Union européenne sur un planisphère montrant les grands pôles économiques mondiaux ; quelques États francophones dans le monde.

Croisements entre enseignements

Pour toutes les approches interdisciplinaires possibles, à partir des thèmes des programmes d'histoire et géographie, on associe, en plus des disciplines indiquées dans les exemples indicatifs donnés ci-dessous, le professeur documentaliste, qui a ici un rôle majeur à jouer.

Histoire

Information, communication, citoyenneté ou Culture et création artistiques

- Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) possibles autour de la propagande, forme extrême de communication politique. Son décodage par les élèves est un enjeu pédagogique majeur (exemple : l'image au service de la culture de guerre et des propagandes totalitaires). Thème 1 de la classe de troisième, « L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) », en lien avec le français, les langues vivantes étrangères et régionales, les arts plastiques, l'éducation musicale ; contribution au parcours d'éducation artistique et culturelle.
- EPI possibles autour de la communication politique dans la partie du thème 3 de la classe de troisième intitulée « la Ve République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation », en lien avec le français, les langues vivantes étrangères et régionales, les arts plastiques.
Information, communication, citoyenneté ou Langues et cultures étrangères ou régionales ou Monde économique et professionnel
- EPI possibles autour de la construction européenne, par des regards croisés, en interrogeant la manière dont elle est vue dans un ou plusieurs pays européens. Dans le thème 2 de la classe de troisième, « Le monde depuis 1945 : affirmation et mise en œuvre du projet européen », en lien avec les langues vivantes.
- EPI possibles sur la place des femmes dans le monde politique, dans la partie du thème 3 de la classe de troisième intitulée « la Ve République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation » en lien avec le français. Contribution au parcours citoyen.

Géographie

La géographie se prête particulièrement à un travail interdisciplinaire sur la cartographie, via l'utilisation des outils de géolocalisation et des représentations des objets spatiaux qu'offre la cartographie numérique. Ce travail ouvre des possibilités multiples à la mise en œuvre d'EPI en lien avec les disciplines scientifiques, notamment dans la thématique Sciences, technologie et société.

Transition écologique et développement durable

- EPI possibles sur l'étude des aires urbaines (développement urbain, transports et mobilités périurbanisation, étalement urbain, écoquartier, nature en ville...) dans le thème 1 de la classe de troisième, « Dynamiques territoriales de la France contemporaine », en lien avec les sciences ou la technologie.
- EPI possibles sur l'étude des espaces de faibles densités (transformations des paysages, espaces exploitation et conservation) dans le thème 1 de la classe de troisième, « Dynamiques territoriales de la France contemporaine », en lien avec les sciences.
- EPI possibles sur l'aménagement du territoire (transports, une infrastructure économique ou culturelle, un projet d'aménagement, un nouveau quartier...) dans le thème 2 de la classe de troisième, « Pourquoi et comment aménager le territoire ? » en lien avec la technologie, les sciences de la vie et de la Terre ou les mathématiques ; contribution au parcours citoyen.

Monde économique et professionnel ou Langues et cultures étrangères ou régionales

- EPI possibles sur un aspect de l'intégration de la France dans l'Union européenne, dans la partie du thème 3 de la classe de troisième intitulée « l'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance » (échanges et mobilités), en lien avec les langues vivantes ou régionales. Contribution au parcours citoyen.

Enseignement moral et civique

Les finalités de l'enseignement moral et civique à l'école et au collège (cycles 2, 3 et 4)

L'enseignement moral et civique poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles.

1) Respecter autrui

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. L'adjectif « *moral* » de l'enseignement moral et civique renvoie au projet d'une appropriation par l'élève de principes garantissant le respect d'autrui. Cette morale repose sur la conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine, qu'il s'agisse de soi ou des autres, et nécessite l'existence d'un cadre définissant les droits et devoirs de chacun.

Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité.

2) Acquérir et partager les valeurs de la République

Le Code de l'éducation affirme « *qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République* » (article L 111-1). Cette mission est réaffirmée dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : « *L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays* ».

Les valeurs et principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de chaque citoyen. Les transmettre et les faire partager est une œuvre d'intégration républicaine ; ces valeurs et principes relient la France à la communauté des nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale.

Les quatre valeurs et principes majeurs de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. S'en déduisent la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que le refus de toutes les formes de discriminations. L'enseignement moral et civique porte sur ces principes et valeurs, qui sont nécessaires à la vie commune dans une société démocratique et constituent un bien commun s'actualisant au fil des débats dont se nourrit la République.

3) Construire une culture civique

La conception républicaine de la citoyenneté insiste à la fois sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République. Elle signale l'importance de la loi et du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique.

Elle trouve son expression dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, selon lequel l'École « *permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen* ».

La culture civique portée par l'enseignement moral et civique articule quatre domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

- La culture de la sensibilité permet d'identifier et d'exprimer ce que l'on ressent, comme de comprendre ce que ressentent les autres. Elle permet de se mettre à la place de l'autre.

- La culture de la règle et du droit unit le respect des règles de la vie commune et la compréhension du sens de ces règles. Elle conduit progressivement à une culture juridique et suppose la connaissance de la loi.

- La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des éventuels conflits de valeurs ; sur le plan intellectuel, il s'agit de développer l'esprit critique des élèves, et en particulier de leur apprendre à s'informer de manière éclairée.

- La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres et à la nation.

Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société.

Modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique articule des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques, etc.) et des pratiques. Il requiert l'acquisition de connaissances et de compétences dans les quatre domaines de la culture civique et donne lieu à des traces écrites et à une évaluation.

L'enseignement moral et civique s'effectue, chaque fois que possible, à partir de l'analyse de situations concrètes. La discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations selon les modalités choisies par le professeur, un échange d'arguments dans un cadre défini et un retour sur les acquis permettant une trace écrite ou une formalisation.

L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux qui placent les élèves en situation de coopération et de mutualisation favorisant les échanges d'arguments et la confrontation des idées.

L'enseignant exerce sa responsabilité pédagogique dans les choix de mise en oeuvre en les adaptant à ses objectifs et à ses élèves.

L'enseignement moral et civique dispose réglementairement d'un horaire dédié permettant une mise en œuvre pédagogique au service de ses finalités.

Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4

Culture de la sensibilité

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres
- Accepter les différences
- Être capable de coopérer
- Se sentir membre d'une collectivité

Culture de la règle et du droit

- Respecter les règles communes
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques
- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs

Culture du jugement

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique
- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé
- S'informer de manière rigoureuse
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Avoir le sens de l'intérêt général

Culture de l'engagement

- Être responsable de ses propres engagements
- Être responsable envers autrui
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique
- Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche[...]

Cycle 4 (classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème})**► Respecter autrui****Attendus de fin de cycle**

- Identifier, comprendre les différents sentiments, leurs registres d'expression pour développer, en les exprimant et en les régulant, ses émotions et ses sentiments permettant une capacité d'écoute et d'empathie
- Prendre conscience du rapport de soi aux autres et savoir accepter des différences en ayant conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine
- Comprendre en situation le rôle de la loi et des règles dans un cadre qui définit les droits et devoirs de chacun.
- Savoir identifier, rechercher les composantes et les critères de validité des jugements moraux
- Être capable de confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé tout en développant des aptitudes au discernement et à la réflexion critique

Au cycle 4, le travail autour de l'expression des sentiments et de leurs registres d'expression se poursuit en continuité du cycle 3. La capacité d'écoute et d'empathie est à mobiliser sur les situations d'étude selon les modalités choisies par l'enseignant. Le travail se conduit en situation, il ne peut avoir comme seul objet la recherche d'émotions. L'identification et la compréhension de la prise de décision comme de la responsabilité de ses paroles, de ses actes sont à mobiliser sur l'ensemble du cycle comme questionnement ou grille d'analyse des objets étudiés. L'exercice du jugement moral s'appuie sur les questions étudiées. Il se pratique en situation dans des discussions réglées ou des débats réglés pour confronter ses jugements à ceux des autres et favoriser les aptitudes au discernement, ainsi qu'à la réflexion critique.

| Connaissances et compétences | Objets d'enseignement |
|---|---|
| <p>Construire le respect de soi</p> <p>Définir ce qu'est le respect</p> <p>Se connaître soi-même et prendre une décision</p> <p>Identifier les composantes d'une identité</p> <p>Comprendre la notion de droits et de devoirs pour un individu</p> | <p>La notion de respect</p> <p>La prise de décision individuelle, face ou dans un groupe par la question des addictions, la mise en danger (des liens sont possibles avec le parcours éducatif de santé et l'éducation affective et sexuelle)</p> <p>L'identité personnelle ; l'identité légale, en incluant l'identité numérique</p> <p>La responsabilité individuelle et la responsabilité légale</p> |
| <p>Respect d'autrui</p> <p>Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui</p> <p>Comprendre le rapport à l'autre, le respect de l'autre, par le respect des différences</p> <p>Distinguer une inégalité d'une discrimination et comprendre les mécanismes de l'exclusion</p> <p>Savoir identifier les formes de discrimination</p> <p>Comprendre les notions de droits et de devoirs des individus dans une société</p> <p>Appréhender en situation que des valeurs de la République peuvent entrer en tension</p> | <p>Autrui est égal à soi en dignité</p> <p>Les différentes formes de discrimination : raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes, transphobes, etc.</p> <p>Le harcèlement en situation scolaire, sur Internet et les réseaux sociaux</p> <p>La dignité humaine et l'intégrité de la personne. Le rôle du défenseur des droits</p> <p>Le principe de laïcité et l'expression des convictions philosophiques et religieuses</p> <p>Situations de mise en tension des valeurs de la République</p> |

| | |
|---|---|
| <p>La morale et l'éthique</p> <p>Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments moraux</p> <p>Savoir expliquer ses choix et ses actes, prendre conscience de sa responsabilité</p> <p>Savoir identifier une éthique personnelle et une déontologie professionnelle</p> | <p>Exprimer des sentiments moraux à partir de questionnements ou de supports variés et les confronter avec ceux des autres</p> <p>L'acteur et le rôle du témoin dans des situations diverses. Comment le témoin muet devient complice (harcèlement, discrimination), non-assistance à personne en danger</p> <p>Prise de décision du juge, du médecin</p> |
| <p>Le rôle de la loi dans une société</p> <p>Définir et comprendre le rôle d'une loi et d'un règlement</p> <p>Identifier les grandes étapes du parcours d'une loi dans la République française</p> <p>Connaître les principaux droits sociaux</p> <p>Comprendre comment se rend la justice, le rapport à la loi</p> <p>Droit national et droit international</p> | <p>La liberté, principe premier dans le droit français et le rôle de protection de la loi</p> <p>Les valeurs et les principes qui régissent le règlement de l'établissement et les textes qui organisent la vie éducative</p> <p>De la proposition à la loi : exemple de lois éthiques, morales ou sociétales dans leur contexte de construction et d'adoption</p> <p>Le respect du droit de propriété</p> <p>La protection contre les risques sociaux, le droit du travail, le droit de grève, la liberté syndicale</p> <p>Le droit et la jurisprudence, les acteurs de la justice</p> <p>Exemple de la justice des mineurs</p> <p>Droit national et droit international, les traités internationaux</p> |

► Acquérir et partager les valeurs de la République

| |
|---|
| <p>Attendus de fin de cycle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer le rapport entre les règles et les valeurs pour comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique - Connaître et comprendre le fondement des principes et des valeurs de la République française et des sociétés démocratiques - Comprendre que l'action politique met en jeu les valeurs en démocratie - Reconnaître et identifier ce qui permet de se sentir membre d'une communauté et qui favorise la cohésion sociale <p>Au cycle 4, la connaissance des valeurs et principes de la République est approfondie : l'élève comprend par une réflexion en situation comment ils peuvent être mis en tension. Il saisit comment ils peuvent être structurants pour l'action de l'État, la notion de nation et la diversité des appartenances sont abordées. L'ensemble du cycle présente les différents moyens d'expression du citoyen.</p> |
|---|

Connaissances et compétences**Objets d'enseignement****Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne**

La citoyenneté française et la citoyenneté européenne : principes, valeurs, symboles

Connaître les symboles et la symbolique :
de la République française
de l'Union européenne

Le drapeau, l'hymne national, la fête nationale, les monuments, la langue française
Le drapeau, l'hymne européen, la journée du 9 mai

Connaître les valeurs et principes de la République française

Identifier et reconnaître les libertés fondamentales et les droits fondamentaux de la personne

Les libertés de conscience, d'expression, d'association, de presse

Expliquer les différentes dimensions de l'égalité

Les expressions littéraires et artistiques et connaissance historique de l'aspiration à la liberté
L'égalité et la non-discrimination, l'égalité fille-garçon

Comprendre les enjeux de la laïcité

Les principes de la laïcité : liberté de conscience et égalité des citoyens
Les lois scolaires – la loi de 1905 – la loi de 2004

Comprendre les grands principes des sociétés démocratiques

Définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme

Les différentes déclarations des Droits de l'homme
Le statut juridique de l'enfant

Comprendre que la reconnaissance des libertés est le fondement de la démocratie

Travailler sur la liberté de la presse et la liberté d'expression
Aborder les enjeux de la liberté de la presse. Mener une réflexion sur la place et la diversité des médias dans la vie sociale et politique

Connaître les modalités de l'expression du citoyen

Aborder les différentes dimensions de l'expression du citoyen : vote, expression des tensions, réseaux sociaux, association

Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique

L'existence d'une Constitution qui définit et protège les droits et les libertés des citoyens et habitants d'un pays ainsi que l'organisation des institutions

Identifier les principes d'un État démocratique et leurs traductions dans les régimes politiques démocratiques

S'appuyer sur l'étude des institutions de la Ve République

Savoir définir et reconnaître une démocratie

Identification des formes de l'expression démocratique pour comprendre le pluralisme démocratique par la liberté de l'expression et le pluralisme politique
La prise de décision et le respect de la règle majoritaire
La consultation et les modalités de consultation du peuple : du vote à la démocratie participative

Comprendre ce qu'est un État (avec ses fonctions régaliennes) et l'État de droit

Les fonctions régaliennes : défense, diplomatie, justice, police et fiscalité
Le fonctionnement de l'État : décentralisation, déconcentration

Comprendre que des valeurs de la République peuvent entrer en tension

Comprendre à partir d'exemples les tensions entre la liberté et l'égalité

Identifier et comprendre la notion de nation et ses composantes

Faire saisir la composante de la définition de la nation, sa construction
Réfléchir sur la différence entre nation, nationalité et identité nationale en lien avec le sentiment d'appartenance à l'échelle d'un État

Comprendre la diversité des sentiments d'appartenance civiques, sociaux, culturels, religieux

Le sentiment d'appartenance au destin commun de l'humanité
La francophonie
Des temps particuliers peuvent être mobilisés : l'Union sacrée, la Libération, les journées mémorielles : 11 novembre, 8 mai, 10 mai, 27 janvier

► Construire une culture civique**Attendus de fin de cycle**

- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres dans une discussion réglée ou un débat réglé
- Développer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement et différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Être responsable par rapport à ses propres engagements notamment en coopérant à un travail de groupe
- Construire le sentiment d'appartenance à la collectivité
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'établissement et prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique, sociale et écologique
- Avoir conscience des droits et des devoirs de l'individu comme citoyen dans une société démocratique
- Comprendre et connaître les principes et les valeurs de la République pour favoriser la cohésion sociale
- Comprendre le lien entre la défense de la République et la Défense nationale

Au cycle 4, l'objectif est d'appréhender progressivement tous les aspects de la culture civique dans une dimension pratique, afin que les élèves, après une prise de conscience, comprennent le sens de la responsabilité liée à l'engagement dans une société démocratique.

Connaissances et compétences**Objets d'enseignement****Le vote, un droit fondamental en démocratie**

La conquête progressive du droit de vote

Comprendre la notion de citoyenneté

Les droits et devoirs des citoyens

Comprendre l'importance de la participation électorale

À partir de l'élection des représentants, du chef de l'État, les scrutins référendaires, les élections locales La question de l'abstention

L'élection, la représentation citoyenne dans une démocratie

La notion de démocratie représentative et la souveraineté nationale

Comprendre les modes de scrutin

Le scrutin majoritaire, proportionnel, de liste, etc.

Identifier et comprendre le fait majoritaire et la légitimité du pouvoir, de la décision dans une démocratie

Le rôle de l'opinion comme soutien ou obstacle au pouvoir dans une démocratie
La question de la transparence démocratique**La Défense et la sécurité**

Identifier les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie

Problèmes de la paix et de la guerre dans le monde et causes des conflits

Connaître les grands principes et les valeurs qui régissent la Défense nationale

Les engagements européens et internationaux de la France
La dissuasion

Connaître l'organisation de la sécurité et des services de sécurité en France

La sécurité des personnes et des biens : organisations, problèmes et objectifs

Servir son pays et les formes d'engagement : les citoyens et la Défense nationale

La Journée défense et citoyenneté. Le service national universel (SNU). Les dispositifs ouverts dans le cadre Armée – jeunesse

L'engagement ou les engagements

Définir l'engagement, avoir conscience des formes de l'engagement

Les formes d'engagement : politique, social, associatif.
Penser l'engagement comme acte individuel et collectif

Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité

Les responsabilités individuelles et collectives face aux risques notamment les risques majeurs

Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie

Le rôle des médias, des réseaux dans l'information et la vie démocratique
Les lanceurs d'alerte
L'évolution des droits des femmes dans l'histoire et dans le monde

Comprendre les valeurs qui déterminent l'engagement de l'État à l'international

L'engagement politique, syndical, associatif, humanitaire : ses motivations, ses modalités, ses problèmes
L'engagement solidaire et coopératif de la France : les coopérations internationales et l'aide au développement